

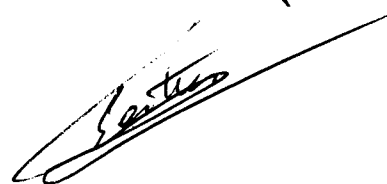
Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/11/2024 - 4971 - 2020 B 00575 - 891 658 957 - A.C.M.P.

COMPTES ANNUELS

**SASU ACMP
1654 RUE ANDRE MISSENARD
02100 ST QUENTIN**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attesté conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. L...' or similar, written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise		ACMP		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		1654 RUE ANDRE MISSENARD		02100 ST QUENTIN		
SIRET		8 9 1 6 5 8 9 5 7 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2023		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	100	AC	100
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 076	AG	2 076
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	100 873	AS	55 725 45 148
		Autres immobilisations corporelles	AT	57 969	AU	21 654 36 316
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	7 895	BI	7 895
TOTAL (III)		BJ	168 914	BK	79 555 89 359	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 555	BM	1 555
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	135 630	BY	135 630
		Autres créances (3)	BZ	61 921	CA	61 921
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	50 000	CE
Disponibilités	CF		147 378	CG	147 378	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	425	CI	425	
	TOTAL (III)	CJ	396 908	CK	396 908	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	565 822	1A	79 555 486 267	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	7 895 (3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		
				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

②

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		ACMP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000..)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *		(dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *		(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG		
	Report à nouveau			DH	85 115	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	35 860	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	131 976	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	126 788	
	Emprunts et dettes financières divers		(dont emprunts participatifs EI)	DV	40 931	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	56 905	
	Dettes fiscales et sociales			DY	129 667	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	354 291	
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	486 267		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	354 291
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ACMP						Néant ☐ *		
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue	Biens *	FD	859 448	FE		FF	859 448		
		Services *	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	859 448	FK		FL	859 448		
	Production stockée *						FM	(37 065)		
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	4 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	1 004		
	Autres produits (1) (11)						FQ			
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	827 888	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stocks (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	225 379		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	3 741		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	209 224		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 898		
	Salaires et traitements *						FY	247 945		
	Charges sociales (10)						FZ	83 990		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ (	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS	)	GA	27 776
				- dotations aux provisions					GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
			Autres charges (12)						GE	
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	802 954	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	24 934	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
			TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 254		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
			TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	3 254	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(3 254)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	21 680		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ACMP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	8 417	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	12 091	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	20 508	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	20 508	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	6 328		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	848 395	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	812 535	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	35 860	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ	11 208	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX		
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC		
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD		
	(9) Dont transfert de charges			A1	1 004	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (		dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6	Obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PROCES PRUD'HOMES					8 417	
REPRISE PROVISIONS RISQUE					12 091	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Designation de l'entreprise		ACMP										Néant ☐ *													
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste								
											1		2		3										
INCO	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ	100		D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD	2 076		KE			KF						
CORP	Terrains												KG			KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		(dont composants		L9				) KJ				KK			KL								
		Sur sol d'autrui		(dont composants		M1				) KM				KN			KO								
		Installations gales, agencets*, aménagts des constructions		dont composants		M2				) KP				KQ			KR								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants		M3				) KS		93 214		KT			KU	7 659							
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV	11 060		KW			KX					
		Matériel de transport *												KY	21 879		KZ			LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB	9 134		LC			LD	15 897				
		Emballages récupérables et divers *												LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours												LH			LI			LJ						
	Avances et acomptes												LK			LL			LM						
	TOTAL III												LN	135 287		LO			LP	23 556					
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence												8G			8M			8T						
	Autres participations												8U			8V			8W						
	Autres titres immobilisés												1P			1R			1S						
	Prêts et autres immobilisations financières												1T	7 290		1U			1V	605					
	TOTAL IV												LQ	7 290		LR			LS	605					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	144 753		ØH			ØJ	24 161						
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
											Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence												
											1		2		3		4								
INCO	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN			CØ			DØ	100		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO			LV			LW	2 076		1X			
CORP	Terrains												IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre								IQ				MA			MB			MC					
		Sur sol d'autrui								IR				MD			ME			MF					
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS				MG			MH			MI					
	Installations techniques, matériel et outillages industriels												IT			MJ			MK	100 873		ML			
	Autres immo corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers												IU			MM			MN	11 060		MO		
		Matériel de transport												IV			MP			MQ	21 879		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier												IW			MS			MT	25 030		MU		
		Emballages récupérables et divers*												IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours												MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes												NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III												IY			NG			NH	158 842		NI			
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations												IØ			ØX			ØY			ØZ			
	Autres titres immobilisés												I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières												I2			2E			2F	7 895		2G			
	TOTAL IV												I3			NJ			NK	7 895		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK			ØL	168 914		ØM				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EEP Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		ACMP						Néant ☐ *		
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY	100	EL		EM		EN	100	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 434	PF	642	PG		PH	2 076	
TOTAL I		RK	1 535	RM	642	RN		RO	2 176	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	36 695	QA	19 030	QB		QC	55 725	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	2 102	QE	1 106	QF		QG	3 208	
	Matériel de transport	QH	9 007	QI	4 376	QJ		QK	13 382	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 441	QM	2 623	QN		QO	5 063	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	50 244	QV	27 134	QW		QX	77 379	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	51 779	ØP	27 776	ØQ		ØR	79 555	
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1			
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)				
Total général non ventilé (NW - NY)		NZ								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

Désignation de l'entreprise		ACMP						Néant ☐ *	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	12 091	5W		5X	12 091	5Y	
	TOTAL II	5Z	12 091	TV		TW	12 091	TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	12 091	UB		UC	12 091	UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK	12 091			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

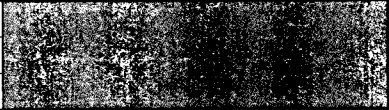
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACMP				Néant ☐ *		
CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
			1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	7 895	UV	7 895	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	135 630		135 630		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY	667		667		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	60 154		60 154		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 100		1 100		
	Charges constatées d'avance		VS	425		425		
TOTAUX		VT	205 871	VU	205 871	VV		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans
			1	2		3		4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	126 788	126 788				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	56 905	56 905				
Personnel et comptes rattachés		8C	41 731	41 731				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 458	37 458				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	18 139	18 139				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	32 152	32 152				
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	186	186				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	40 931	40 931				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	354 291	VZ	354 291			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	26 351	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	40 931	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 967				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

1. Principes généraux

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériels et outillage industriels	4 à 5 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	6 à 7 ans

b) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

c) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	133
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 432
Dettes fiscales et sociales	42 713
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	48 279

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers	5	
TOTAL	7	

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	1000			1000	10
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	1000			1000	10

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Maintenance	425	
TOTAL	425	

A.C.M.P.

S.A.S.U. au capital de 10 000 €
39, Rue des Tilleuls
02300 CAUMONT

*

R.C.S. SAINT-QUENTIN B 891 658 957

*

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre
le quinze mai,
à onze heures,

Monsieur Dominique SANTUS, actionnaire unique de la SASU « **A.C.M.P.** », a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Affectation du résultat de l'Exercice,
- Quitus de la Présidence,
- Pouvoirs à conférer

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire unique, connaissance prise des documents prescrits par la Loi, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un bénéfice net comptable de 35 860 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 31 décembre 2022 fait ressortir un bénéfice comptable de 35 860 euros. L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Report à nouveau : 35 860 euros.

Suite à l'affectation le compte « Report à nouveau » présente un solde créditeur de 120 975 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique approuve la gestion accomplis par la Présidence au cours de l'exercice, dont le compte-rendu lui a été fait, donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

SD

QUATRIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il y aura lieu, notamment de dépôt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'actionnaire unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. S. S.', written over a horizontal line.